



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 septembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 septembre 2011

CREATION D'UN EMPLOI OCCASIONNEL
D'ARCHEOLOGUE A TEMPS NON COMPLET A
LA DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
26 septembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**CREATION D'UN EMPLOI OCCASIONNEL D'ARCHEOLOGUE A
TEMPS NON COMPLET A LA DIRECTION DES ESPACES PUBLICS**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Les travaux d'aménagement du centre ancien de la Ville de Niort ont conduit la DRAC à demander la présence d'un archéologue sur le chantier, afin d'en assurer la surveillance archéologique et ce pendant toute la durée des travaux, soit sur une période de 2 ans.

C'est pourquoi, il est proposé de créer un emploi occasionnel d'archéologue à temps non complet représentant 75% du temps complet, rattaché à la Direction des Espaces Publics, sur la base de l'article 3 alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée.

La rémunération de cet emploi sera calculée sur la base d'un des échelons de la grille indiciaire des attachés de conservation du patrimoine au regard de l'expérience et du diplôme (master en archéologie ou équivalent) du candidat retenu.

Les crédits sont prévus au budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la création d'un emploi occasionnel d'archéologue à temps non complet représentant 75% du temps complet, pour une durée de 3 mois renouvelable 1 fois.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON